

On avance, on avance (tout doucement)

Date : 29 décembre 2017

Il y a 6 mois, j'avais vivement regretté ([ici même](#) et par courriel aux conseillers) que, sur le site internet du Département, le lien vers le calendrier des sessions du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et de ses Commissions permanentes débouche depuis des mois sur une erreur fatale.

Le bug avait été réparé et de surcroît, j'ai aujourd'hui plaisir à saluer la publication qui vient d'être effectuée ce 28 décembre 2017 du calendrier des sessions 2018.

ille-et-vilaine.fr

**CALENDRIER 2018 DES SESSIONS ET COMMISSIONS PERMANENTES
DU DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE**

1 ^{er} TRIMESTRE				2 ^{ème} TRIMESTRE		
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SESSIONS	25, 26 OB 2018	/	21, 22, 23 BP 2018	/	/	21, 22 CA/DM1
COMMISSIONS PERMANENTES	29	19	26	23	28	25

3 ^{ème} TRIMESTRE			4 ^{ème} TRIMESTRE			
	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
SESSIONS	/	/	27, 28	/	5, 6 DM2	20, 21
COMMISSIONS PERMANENTES	16	27	17	15	19	10

DIGSD/DAAJD/ GAUTRAIS/Version du 27/09/2017

Parmi de nombreuses autres choses, j'avais aussi publiquement regretté l'absence de publication - pourtant obligatoire - de la liste et du montant des subventions allouées au cours de l'année 2016.

L'omission avait également été réparée et je ne peux que m'en réjouir.

Par contre, je ne pouvais pas me plaindre le 27 juin 2017 de l'absence de publication du compte administratif 2016 puisqu'il n'a été adopté que le 30 juin 2017.

Le résultat est que, bien que cela soit obligatoire, ce compte administratif n'a jamais été publié sur le site internet du Département.

J'aimerais beaucoup pouvoir me passer de ce genre de rappels à la loi, mais tout cela prouve au moins que la vigilance citoyenne n'est pas un vain mot.